

CHARTRE DE VIE COLLECTIVE

Voici les règles de vie en collectivité qu'il te faudra respecter dans les classes, dans les lieux où tu te rendras avec ta classe, dans la cour, à la cantine, au centre de loisirs, à la garderie, à l'école multisports et/ou dans le bus de ramassage.

Le non respect de ces règles entraînera une explication avec l'adulte et des sanctions. Ces sanctions auront pour conséquence de te supprimer des droits et/ou de te faire réparer ce qui aura été abîmé ou cassé et de te faire réfléchir à tes actes.

Chaque fois que tu n'auras pas respecté une des règles écrites ci-dessous tu auras une croix. Une sanction sera alors appliquée et tes parents seront informés.

Les enseignantes tiendront compte de cette chartre quand elles rempliront les bilans de compétences donnés en fin de trimestre à tes parents.

Ton comportement sera donc aussi évalué.

CANTINE :

Au bout de 3 croix, tu mangeras tout(e) seul(e) ou tu pourras également changer de service.

Au bout de cinq croix Tu seras convoqué(e) avec tes parents par Mme. le Maire ou un adjoint. Selon la gravité de tes paroles ou de tes actions, tu pourras être exclu(e) de la cantine pour un certain nombre de jours.

COUR de 12h00 à 13h50 :

Au bout de 3 croix, tu seras isolé(e) près des adultes de service.

Au bout de cinq croix Tu seras convoqué(e) avec tes parents par Mme. le Maire ou un adjoint. Selon la gravité de tes paroles ou de tes actions, des sanctions seront prises.

BUS de RAMASSAGE SCOLAIRE :

Au bout de 3 croix, tu seras isolé(e) durant les trajets pendant une semaine.

Au bout de cinq croix Tu seras convoqué(e) avec tes parents par Mme. le Maire ou un adjoint. Selon la gravité de tes paroles ou de tes actions, tu pourras être exclu(e) du service de ramassage scolaire.

CENTRE DE LOISIRS / GARDERIE / ECOLE MULTISPORTS :

A chaque croix, discussion avec la Directrice du centre de loisirs ou les éducateurs sportifs quand tes parents viendront te chercher.

Au bout de cinq croix Tu seras convoqué(e) avec tes parents par Mme. le Maire ou un adjoint. Selon la gravité de tes paroles ou de tes actions, tu pourras être exclu(e) des activités ou de la garderie.

ECOLE :

Au bout de 3 croix convocation dans le bureau de la Directrice afin de parler avec ta maîtresse de ton comportement.

Au bout de cinq croix Tes parents seront convoqués par Mme la Directrice et des solutions devront être trouvées pour que tu changes de comportement.

Signature de l'enfant :	Signature des responsables légaux :	Signature de la directrice :	Signature de Mme. le Maire :
-------------------------	-------------------------------------	------------------------------	------------------------------

--	--	--	--

NOM : Prénom :

CHARTRE DE VIE COLLECTIVE	Règles à respecter
----------------------------------	---------------------------

Période du au

1 – Respecter les personnes.

	CANTINE	COUR 12h00 à 13h50	BUS DE RAMASSAGE SCOLAIRE	TAP (Temps d'activités périscolaires) CENTRE DE LOISIRS / GARDERIE / MULTISPORTS	CLASSES ou lieux où je rends avec ma classe.
➤ Avoir un langage correct avec mes camarades.					
➤ Avoir un langage correct avec les adultes.					
➤ Utiliser les formules de politesse envers les camarades et les adultes.					
➤ Ecouter quand un adulte me parle.					
➤ Reconnaître et accepter mes erreurs.					
➤ Ne pas avoir de gestes violents.					
➤ Ne pas faire de gestes ou de signes vulgaires.					
➤ Ne pas participer à un jeu qui viserait ou risquerait de blesser un camarade.					
➤ Lever le doigt et attendre d'avoir la parole pour parler.					
➤ Ne pas se moquer des différences.					
➤ Ne pas rejeter un autre élève.					

2 – Respecter le matériel.

	CANTINE	COUR 12h00 à 13h50	BUS DE RAMASSAGE SCOLAIRE	TAP (Temps d'activités périscolaires) CENTRE DE LOISIRS/	CLASSES ou lieux où je rends avec ma classe.

				GARDERIE / MULTISPORTS	
➤ Respecter les locaux.					
➤ Respecter l'espace bus.					
➤ Maintenir la cour, les toilettes, la cantine et les classes propres.					
➤ Ne pas jeter de la nourriture.					
➤ Respecter le matériel commun.					
➤ Respecter le matériel appartenant à un autre enfant.					

3 – Respecter les règles établies dans le milieu scolaire et périscolaire.

	CANTINE	COUR 12h00 à 13h50	BUS DE RAMASSAGE SCOLAIRE	TAP (Temps d'activités périscolaires) CENTRE DE LOISIRS / GARDERIE / MULTISPORTS	CLASSES ou lieux où je rends avec ma classe.
➤ Respecter les horaires et donc arriver à l'heure. (après les récréations)					
➤ Obéir aux adultes responsables (enseignants, animateurs,					

personnel de la mairie, ...)					
➤ Entrer dans les locaux (classe, cantine, centre de loisirs, garderie ...) ou dans le bus calmement.					
➤ Adopter un langage correct en toutes circonstances.					
➤ Avoir une posture correcte adaptée aux circonstances.					

OBSERVATIONS :	Signature de la personne qui a mis la croix :
<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	